

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 octobre 2020

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 12 Octobre 2020

Présents à la séance : 24

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD Gilles COUVIDAT - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Johan DURQUE

Absents excusés : Patricia DA CUNHA (pouvoir à Gilles COUVIDAT) - Inès DIAS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Absents : Fabrice PORCHERON

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N° 7

OBJET : PARTICIPATION AU FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

Le Rapporteur rappelle aux membres de l'Assemblée le rôle du Fonds Solidarité Logement (FSL) qui s'inscrit dans les actions du PDALPD – Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes en Difficulté - et qui offre la possibilité d'accorder des aides aux personnes rencontrant des difficultés pour l'accès et le maintien dans le logement.

Le Département qui a la gestion du Fonds Solidarité Logement, sollicite les collectivités pour participer à l'abondement du FSL.

La participation de la collectivité sera calculée sur la base de **0.35 €** par habitant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **SE PRONONCE favorablement** sur l'engagement de la commune dans cette politique publique d'aide.
- **DECIDE D'ABONDER** le F.S.L. à hauteur de 0.35 € par habitant.

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

23 OCT. 2020

Fait à Le Breuil,
le 19 Octobre 2020

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS



Chantal CORDELIER
Maire

